



besoin de conseil sur accident de trajet

Par **CHIARA ALESSIO**, le **07/06/2019** à **00:43**

Bonsoir, Mon amie Chantal est tombee en se rendant au travail.

L'employeur a rempli la déclaration et lui a envoyé une attestation afin qu'elle ne fasse pas l'avance des frais médicaux. Elle est en attente de la décision de la CPAM pour que son accident soit reconnu comme étant un accident de trajet.

Elle est encore en arrêt a-t-elle droit au maintien de salaire? elle dépend de la CNN du 20 SEPTEMBRE 2012 IDCC 3127;

merci infiniment

cordialement

chiaraalessio